

**Province de Québec**  
**Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase**  
**Comté Matapédia**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 16 juillet 2020 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

**Sont présents :** Madame Martine Côté, mairesse suppléante  
Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège # 1  
Monsieur André Pâquet, conseiller siège # 2  
Madame Chantale Gendron, conseillère siège # 4  
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège # 6

Constat du quorum, sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Martine Côté. La secrétaire trésorière adjointe, Mme Rachel Poirier, est également présente et agit à titre de secrétaire.

**M. Mathieu Morin, coordonnateur des loisirs**  
**Résolution 124-20**

Monsieur Mathieu Morin, coordonnateur en loisirs pour les paroisses de Saint-Damase, Saint-Noël et Saint-Moïse, informe les conseillers qu'il a reçu des subventions supplémentaires. Ces subventions proviennent de la CDU et en grande partie de la députée fédérale, Mme Krystina Michaud. M. Morin pense qu'il serait bien d'engager un intervenant pour les ados pour les trois municipalités.

Il est donc proposé par M. Nelson Lavoie, et résolu, d'accepter la proposition de M. Morin. Un poste budgétaire distinct devra être ouvert pour comptabiliser cette nouvelle dépense dont les crédits budgétaires seront pris en contrepartie des subventions salariales reçues.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

**Ouverture de la séance**

Madame la mairesse suppléante, Martine Côté, procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution 125-20**

Il est proposé par Mme Chantal Gendron, et résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

**Embauche de la directrice générale et secrétaire trésorière**  
**Résolution 126-20**

Attendu que le conseil municipal a effectué un processus de sélection pour combler le poste de la direction générale de la Municipalité et que la candidature de Mme Vanessa Ruest-Vignola a été retenue;

Attendu qu'un contrat de travail a été dûment préparé pour convenir des modalités d'embauche de Mme Ruest-Vignola, contrat de trois ans qui inclut une période de probation de 1 an à la suite de laquelle elle obtiendra sa permanence si elle satisfait aux exigences du conseil municipal ;

Attendu que Mme Ruest-Vignola a commencé à travailler en entrée progressive le 29 juin dernier pour se familiariser avec l'emploi et les dossiers en cours;

En conséquence, il est proposé par M. Bruno Robichaud, conseiller, et ce, résolu unanimement ce qui suit :

- De nommer Mme Vanessa Ruest-Vignola directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Damase à compter d'aujourd'hui et de confirmer son emploi au sein de la municipalité rétroactivement au 29 juin dernier;
- De débiter les modalités du contrat et la période de probation à la fin de l'entrée progressive prévue le 27 juillet prochain et de payer Mme Ruest-Vignola les heures réellement travaillées jusqu'à cette date en fonction d'un taux horaire calculé selon la rémunération prévue au contrat;
- D'autoriser Mme Vanessa Ruest-Vignola à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase, tous les documents administratifs et légaux nécessaires à l'exercice de la fonction ;
- De nommer Mme Vanessa Ruest-Vignola responsable des comptes chez Desjardins et signataire des effets bancaires;
- De nommer Mme Vanessa Ruest-Vignola responsable des services électroniques auprès de ClicSécur;
- D'autoriser la mairesse suppléante, Mme Martine Côté, à signer un contrat définissant les conditions d'embauche de Mme Vanessa Ruest-Vignola.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

**Autorisation de signature de divers documents par la directrice générale**  
**Résolution 127-20**

Il est proposé par M. André Pâquet, et résolu, que Madame Vanessa Ruest-Vignola directrice générale et secrétaire-trésorière, puisse signer tout document nécessaire pour et au nom de la municipalité.

Entre autres pour :

- Le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)
- L'Union des Municipalités du Québec (UMQ)
- La Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ)
- La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- L'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)
- Hydro-Québec
- Registraire des Entreprises
- Compte Desjardins Comité des Naissances
- Revenus Québec
- Revenus Canada
- Recyc-Québec

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

**Dossier d'embauche – M. David Bernier**

Il est convenu par le conseil de rencontrer M. David Bernier qui a fait parvenir son CV pour le poste occupé précédemment par M. Ghislain Caron. Cette rencontre devrait avoir lieu le mardi 28 juillet 2020 à 19h30.

**Levée de la réunion**  
**Résolution 128-20**

Il est proposé par M. Nelson Lavoie de clore la séance à 21 h 00.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

---

Martine Côté, mairesse suppléante

---

Rachel Poirier  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Martine Côté, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

---

Martine Côté, mairesse suppléante